

COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ASSOCIATION BOCHAGES PRODUCTIONS – LES PEINTRES DE LA PLAINE SAMEDI 3 MARS 2018 À CONDÉ EN BRIE

Personnes excusées : Anne MARICOT, André HOINANT, Marie Claude LEFEBVRE, Danièle JORAN, Chantal FEDERSPIEL, Eric ASSIER, Jacques BOSSEREL.

Personnes présentes : Jacqueline GOUBY, Philippe SERON, Alain GOUBY, Jean-Luc LEFRANC, Yvette LAMBERT, Monique DARET, Marie-Line ACCART, Brigitte MASSART, Michèle FRANCHE, Maurice FRANCHE, Christiane CREVET, Arlette BUCHARD, Josiane GRENIER, Franck LEROUX,

BILAN MORAL

Les Ateliers et Maison de retraite

Notre association anime des ateliers de peinture et d'art-thérapie à Château-Thierry, Condé en Brie, Chézy sur Marne. Dans ces ateliers, participent des personnes de 26 ans à 104 ans et également les papillons blancs.

Dans ces ateliers, nous pratiquons depuis 1992, l'huile, l'acrylique et la gouache, depuis 2014, nous avons apporté un plus en pratiquant le pastel, 2017, aquarelle et cette année (2018), nous rajoutons le crayon pastel et crayon de couleur.

Les expositions 2017

- Dimanche 7 mai Exposition du sujet de l'année à Condé en brie: les animaux. Beau succès aussi bien des participants que des visiteurs. Petit plus, une tombola où chacun gagnait des tableaux ou des cartes postales,
- En juin, participation à une exposition à Condé en Brie (ville d'Art), pendant 8 jours, Nous remercions le club d'aéromodélisme de Rambouillet qui nous a prêté des objets de décoration et l'association culturelle de Crézancy qui nous a prêtée la vache marguerite et son compagnon l'âne, ainsi qu'un gros soutien matériel du Géant des beaux arts. Ces 8 jours ont été pour nous, un très très grand succès ; beaucoup de visites (486). Je tiens à remercier les participants :
 - Jean-Luc, qui a fait 40 heures dans la semaine,
 - Catherine, 30 heures,
 - Yvette, 28 heures
 - Danièle et Chantal, 27 heures,
 - Josiane, 22 heures,
 - Christiane, 19 heures,
 - Nadine, 18 heures,
 - Arlette, 10 heures,
 - Denis, 6 heures,
 - Moi-même, 56 heures.Ce qui nous a fait un total de 283 heures de présence.
- Le 30 juin, j'ai eu l'honneur de recevoir la médaille d'argent de la jeunesse de sports et de la vie associative, à la mairie de Château-Thierry, par mon parrain ; Gilles Lagroue et notre député m'a remis également la médaille de l'assemblée Nationale.
- L'atelier est resté ouvert pendant les vacances, en juillet et août, permettant à une dizaine de personnes de se retrouver les lundis et mardis à Condé en Brie.
- Samedi 2 septembre, porte ouverte à l'atelier de Château-Thierry, petite fréquentation, trop de manifestations en même temps organisées par la ville.
-
- Dimanche 3 septembre, exposition sur les trompe l'œil et exposition d'Yvette Lambert,
- Lundi 4 Septembre, réouverture de l'atelier de Condé en Brie,

- Mardi 5 septembre réouverture de l'atelier de Château-Thierry,
- Octobre, participation à la semaine bleue. Les associations qui participent ne sont pas toutes logées à la même enseigne, elles ne sont pas toutes inscrites sur le programme. Comment peut-on demander un soutien dans ce cas là ?
- Samedi 18 et Dimanche 19 Novembre, porte ouverte et exposition artisanale à l'atelier de Condé en Brie. Ambiance très familiale, nous renouvelons l'expérience pour cette année.

Sudaisne.com

A savoir que nous nous occupons également du site internet sudaisne.com qui est visible depuis 18 ans. Nous gérons des pages d'associations, d'entreprises, de mairies et de particuliers. Nous ne figurons pas sur les réseaux sociaux (facebook, etc,,,) où l'on trouve tout et n'importe quoi. Cette année, nous avons fait des reportages photos avec articles et des vidéos, Je vous convie à aller les voir.

Finances

Cette année, encore, notre bilan financier est positif et nous en sommes très heureux. Nous tenons à votre disposition les livres de comptes de l'association.

Dépenses :

Nos plus grosses dépenses sont nos logiciels en location et les envois par courrier postal.

Vous trouverez sur le site tous nos tarifs pour les pages Internet, les publicités supplémentaires événementielles.

Ardoise

Depuis, quelques années, il nous reste un litige de 500€ avec l'ancien syndicat d'initiative de Condé en Brie, repris pas la 4CB et maintenant, que va-t'il se passer ? Nous nous posons toujours la question.

Pour de futures manifestations et interventions des ateliers (Condé village d'Art et semaine bleue), nous accepterons bien volontiers des aides financières de la région, département, agglo, communes et donateurs.

Nous avons fait le compte des heures de bénévolat : Jacqueline 614h (6066€), Philippe 215h (2124€), Alain 92h (908€) pour l'année, (total au smic 9098€).

CALENDRIER 2018

- Mardi 30 janvier Resto Reims, (pour les sorties à venir, respectez la personne qui organise, en prévenant lorsqu'on ne peut pas venir),
- de janvier à avril, exposition sur les paysages de neige à Condé en Brie, (chaque participant doit amener et ramener ses toiles),
- Samedi 3 mars, assemblée générale,
- Dimanche 6 mai, exposition de l'année la mer et l'armistice de 14/18. chaque participant devra avoir un tableau d'au moins 65 x 50,
- Samedi 2 et dimanche 3 juin, Condé village d'art, concours de dessin dans le village. Nous aimerions que Monsieur le Maire nous accorde la moitié du parking devant l'atelier pour que les peintres puissent descendre peindre à l'extérieur.
- Dimanche 2 septembre exposition Chantal Federspiel à Condé en Brie
- Lundi 3 septembre, réouverture et inscriptions de l'atelier de Condé en Brie
- Mardi 4 septembre, réouverture et inscriptions de l'atelier de Château-Thierry
- Nous attendons la date de la porte ouverte des Ateliers d'Art de Château-Thierry.
- Lundi 1 octobre exposition sur les sorcières et citrouilles. Chaque participant devra avoir un tableau d'au moins 65 x 50, cette exposition se terminera le dimanche 18 novembre par le marché artisanal et vernissage.
- Octobre, nous attendons les dates et le thème de la semaine bleue.

CALENDRIER 2019

- A partir du lundi 7 janvier exposition le crayon de couleur (grands formats)

Ateliers peinture

Très important :

Chacun est tenu de remporter ses palettes de peinture en barquettes alimentaires usagées. L'entretien du local est à la charge de l'association ainsi que l'achat des produits ménagers. Cette année j'envisage de faire venir quelqu'un pour nettoyer les vitres bien sûr à notre charge. Je rappelle que nous devons laisser propre les locaux et le matériel mis à notre disposition, à Château-Thierry et Condé en Brie. Ne pas verser n'importe quel produit (térébenthine, huile, acétone, white sirit et déchets de peinture), dans les lavabos.

Tarifs

Les cotisations 2018 restent inchangées pour les ateliers,

Nouvelle inscription première année: 210 €, re inscription : 180 €

Catégorie 1: 110 € matériel non compris

Catégorie 2: 210 € matériel de base fourni (papier, gouache ou crayons de couleurs)

Séance à la journée : 25 € non inscrits, Atelier Condé en Brie ou Château-Thierry,

Je rappelle que dans ces ateliers, nous pratiquons l'acrylique, l'huile, le pastel, la gouache, feutres et crayons de couleurs, l'art-thérapie également

SUR DEMANDE à Condé en Brie: Stage de trois jours consécutifs peinture, Carton, Photo (3 personnes minimum, matériel non fourni), 210 € le mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 16h,

Château-Thierry,

Les locaux sont toujours agréables pour l'atelier du mardi. Nous remercions Monsieur le Maire ; Sébastien Eugène pour le prêt de ce local.

Nous travaillons toujours avec les papillons blancs.

Condé en Brie

Nous remercions Monsieur le Maire de Condé en Brie ; Eric ASSIER de laisser ces locaux à notre disposition pour y pratiquer nos activités.

Art-thérapie,

Nos participants ont entre 70 et 104 ans, nous pratiquons la gouache, le feutre, les crayons de couleurs.

Nous remercions également Denis Wartel pour le don d'une photocopieuse à jet d'encre et Josiane Grenier pour le ventilateur qu'elle a donnée à l'association.

Site sudaisne.com Notre site d'information est toujours à disposition gratuitement pour le calendrier de vos manifestations.

Nos tarifs pour les pages de présentations ont changé pour l'année 2018

Associations : 18€

Les abonnements pour la première année, restent inchangés : 25€

Entreprises, Mairie, Particuliers : 130€

Les abonnements pour la première année, restent inchangés : 200€

Comme chaque année, nous procéderons à l'enregistrement vidéo des vœux de nos élus.

Cette liste n'étant pas exhaustive, Nous participerons :

à des AG et manifestations locales etc...voir calendrier 2018

Bien sûr, ces vidéos restent gratuites et diffusées sur internet uniquement par notre site: sudaisne.com
Nous remercions les Mairies, associations, artistes, particuliers, entreprises qui nous font toujours confiance et qui ont compris qu'on ne peut pas mettre n'importe quoi n'importe où sur le net.

Deux pages sont hébergées gratuitement :

La radio R2M Jean-Claude BOISSEAU pour sa collaboration avec notre association

Vintage Audio

Je voudrai rappeler aux personnes qui sont hébergées gratuitement, que les mises à jour et compléments d'information sont aussi gratuites.

Pour notre calendrier gratuit, soyez assez gentils de ne pas envoyer des documents photographiques, mais texte (pdf) pour vos annonces.

Nous avons maintenant quelques remerciements :

Les peintres des ateliers, le Théâtre'O, qui nous accueille toujours avec sympathie, Le journal l'Union et Autant en emporte la Marne, fidèles supports de nos annonces,
Sans oublier Monsieur Sébastien EUGENE, Monsieur Eric ASSIER qui nous permettent de continuer nos ateliers en mettant à notre disposition des locaux municipaux.

L'association Bochages Productions – les peintres de la plaine ne vit que par les cotisations et notre travail qui comprend : animation du site internet, ateliers peinture, art-thérapie, stages.

Nous gardons toujours le même état d'esprit de partage et de solidarité et ne pratiquerons jamais la langue de bois.

Le cahier de la vie des ateliers et les comptes-rendus des A.G. des années précédentes sont à votre disposition.

Nous vous remercions de nous avoir consacré un moment pour assister à notre assemblée générale.
Je vous remercie de m'avoir écoutée.

Ce compte-rendu sera envoyé, comme chaque année, sous pli recommandé à la sous-préfecture et la Mairie de Fontenelle en Brie, Dhuis et Morin en Brie,

Nous vous informons que notre siège social est désormais situé à :

**Association Bochages Productions- Les peintres de la plaine
5, Les bochages d'en haut
Fontenelle en Brie
02540 Dhuis et Morin en Brie**